

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2026- 076213- 008- 03- 01- -2025/12/24-9:27:07

LE HAVRE-SEINE-METROPOLE- EAU ZONE INDUST.- LHC (03)- 2026- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20008495200049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Groupements de collectivités LE HAVRE-SEINE-METROPOLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : LE COMPTABLE PUBLIC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU ZONE INDUST.- LHC (03) (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	26
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	30
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1**

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 656 814,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 656 814,00
		7 656 814,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 660 834,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 660 834,00
		1 660 834,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	9 317 648,00
		9 317 648,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 540 555,00	0,00	5 348 944,00	5 348 944,00	5 348 944,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	461 271,00	0,00	464 645,00	464 645,00	464 645,00
014	Atténuations de produits	157 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 003,00	0,00	9 441,00	9 441,00	9 441,00
Total des dépenses de gestion des services		5 186 829,00	0,00	5 903 030,00	5 903 030,00	5 903 030,00
66	Charges financières	80 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 950,00	0,00	20 950,00	20 950,00	20 950,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 287 779,00	0,00	5 995 980,00	5 995 980,00	5 995 980,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	492 364,00		796 534,00	796 534,00	796 534,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	813 000,00		864 300,00	864 300,00	864 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 305 364,00		1 660 834,00	1 660 834,00	1 660 834,00
TOTAL		6 593 143,00	0,00	7 656 814,00	7 656 814,00	7 656 814,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 656 814,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 554 638,00	0,00	7 616 609,00	7 616 609,00	7 616 609,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion des services		6 554 643,00	0,00	7 616 614,00	7 616 614,00	7 616 614,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 554 643,00	0,00	7 616 614,00	7 616 614,00	7 616 614,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	38 500,00		40 200,00	40 200,00	40 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		38 500,00		40 200,00	40 200,00	40 200,00
TOTAL		6 593 143,00	0,00	7 656 814,00	7 656 814,00	7 656 814,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 656 814,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 620 634,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	43 000,00	0,00	111 800,00	111 800,00	111 800,00
21	Immobilisations corporelles	194 500,00	0,00	328 000,00	328 000,00	328 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	774 042,00	0,00	800 833,00	800 833,00	800 833,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 011 542,00	0,00	1 240 633,00	1 240 633,00	1 240 633,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	380 000,00	0,00	380 001,00	380 001,00	380 001,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	380 000,00	0,00	380 001,00	380 001,00	380 001,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 391 542,00	0,00	1 620 634,00	1 620 634,00	1 620 634,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	38 500,00		40 200,00	40 200,00	40 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	38 500,00		40 200,00	40 200,00	40 200,00
	TOTAL	1 430 042,00	0,00	1 660 834,00	1 660 834,00	1 660 834,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 660 834,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	124 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	124 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	124 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	492 364,00		796 534,00	796 534,00	796 534,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	813 000,00		864 300,00	864 300,00	864 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 305 364,00		1 660 834,00	1 660 834,00	1 660 834,00
	TOTAL	1 430 042,00	0,00	1 660 834,00	1 660 834,00	1 660 834,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 660 834,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 620 634,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 348 944,00		5 348 944,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	464 645,00		464 645,00
014	Atténuations de produits	80 000,00		80 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 441,00		9 441,00
66	Charges financières	72 000,00	0,00	72 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 950,00	0,00	20 950,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	864 300,00	864 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		796 534,00	796 534,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 995 980,00	1 660 834,00	7 656 814,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 656 814,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	40 200,00	40 200,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	380 001,00	0,00	380 001,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	111 800,00	0,00	111 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	328 000,00	0,00	328 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	800 833,00	0,00	800 833,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 620 634,00	40 200,00	1 660 834,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 660 834,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 616 609,00		7 616 609,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00		5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 200,00	40 200,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 616 614,00	40 200,00	7 656 814,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 656 814,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		864 300,00	864 300,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		796 534,00	796 534,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	1 660 834,00	1 660 834,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 660 834,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES			A1	
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 540 555,00	5 348 944,00	5 348 944,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	3 825 689,00	4 247 189,00	4 247 189,00
6062	Produits de traitement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	4 920,00	17 250,00	17 250,00
6064	Fournitures administratives	575,00	575,00	575,00
6066	Carburants	31 442,00	25 776,00	25 776,00
6068	Autres matières et fournitures	4 292,00	4 295,00	4 295,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	12 000,00	12 200,00	12 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 342,00	3 342,00	3 342,00
61523	Entretien, réparations réseaux	155 000,00	155 000,00	155 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	19 200,00	14 700,00	14 700,00
6156	Maintenance	2 300,00	2 470,00	2 470,00
6161	Multirisques	13 191,00	37 588,00	37 588,00
6168	Autres	8 312,00	7 930,00	7 930,00
617	Etudes et recherches	80 850,00	7 850,00	7 850,00
618	Divers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 425,00	1 425,00	1 425,00
6228	Divers	328,00	328,00	328,00
6231	Annonces et insertions	475,00	475,00	475,00
6238	Divers	48,00	48,00	48,00
6251	Voyages et déplacements	143,00	143,00	143,00
6256	Missions	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6262	Frais de télécommunications	5 800,00	4 940,00	4 940,00
6282	Frais de jardinage	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	162 603,00	168 864,00	168 864,00
6288	Autres	133 990,00	485 790,00	485 790,00
63512	Taxes foncières	30 000,00	30 000,00	30 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 100,00	200,00	200,00
6358	Autres droits	560,00	366,00	366,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	0,00	77 000,00	77 000,00
6378	Autres taxes et redevances	370,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	461 271,00	464 645,00	464 645,00
6331	Versement de mobilité	5 559,00	5 031,00	5 031,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 398,00	1 272,00	1 272,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 820,00	2 651,00	2 651,00
6411	Salaires, appointements, commissions	323 970,00	327 312,00	327 312,00
6413	Primes et gratifications	0,00	300,00	300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	55 113,00	52 940,00	52 940,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	66 955,00	70 505,00	70 505,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 339,00	3 534,00	3 534,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
648	Autres charges de personnel	117,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits (7)	157 000,00	80 000,00	80 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	80 000,00	0,00	0,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	77 000,00	0,00	0,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	28 003,00	9 441,00	9 441,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	20 000,00	1 500,00	1 500,00
6518	Autres	2 025,00	1 603,00	1 603,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 537,00	3 677,00	3 677,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 441,00	2 661,00	2 661,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 186 829,00	5 903 030,00	5 903 030,00
66	Charges financières (b) (8)	80 000,00	72 000,00	72 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	72 000,00	72 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	20 950,00	20 950,00	20 950,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	950,00	950,00	950,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 287 779,00	5 995 980,00	5 995 980,00
023	Virement à la section d'investissement	492 364,00	796 534,00	796 534,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	813 000,00	864 300,00	864 300,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	813 000,00	864 300,00	864 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 305 364,00	1 660 834,00	1 660 834,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 305 364,00	1 660 834,00	1 660 834,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 593 143,00	7 656 814,00	7 656 814,00
+				
		RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00	
+				
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00	
=				
		TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 656 814,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	13 298,10
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 298,10
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 554 638,00	7 616 609,00	7 616 609,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 372 638,00	7 511 609,00	7 511 609,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	80 000,00	0,00	0,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	77 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau potable	0,00	80 000,00	80 000,00
704	Travaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
7588	Autres	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 554 643,00	7 616 614,00	7 616 614,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 554 643,00	7 616 614,00	7 616 614,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	38 500,00	40 200,00	40 200,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	38 500,00	40 200,00	40 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 500,00	40 200,00	40 200,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 593 143,00	7 656 814,00	7 656 814,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 656 814,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	43 000,00	111 800,00	111 800,00
2031	Frais d'études	9 500,00	17 300,00	17 300,00
2051	Concessions et droits assimilés	33 500,00	84 500,00	84 500,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	194 500,00	328 000,00	328 000,00
2154	Matériel industriel	130 000,00	140 000,00	140 000,00
2182	Matériel de transport	42 000,00	111 000,00	111 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	17 500,00	27 000,00	27 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	774 042,00	800 833,00	800 833,00
2313	Constructions	44 042,00	45 833,00	45 833,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	730 000,00	705 000,00	705 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 011 542,00	1 240 633,00	1 240 633,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	380 000,00	380 001,00	380 001,00
1641	Emprunts en euros	380 000,00	380 001,00	380 001,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		380 000,00	380 001,00	380 001,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 391 542,00	1 620 634,00	1 620 634,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	38 500,00	40 200,00	40 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	38 500,00	40 200,00	40 200,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	0,00	1 500,00	1 500,00
13916	Sub. équipt cpté résult. Autres EPL	150,00	200,00	200,00
139188	des tiers	38 350,00	38 500,00	38 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		38 500,00	40 200,00	40 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 430 042,00	1 660 834,00	1 660 834,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 660 834,00
---	---------------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D/ 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	124 678,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	124 678,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		124 678,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		124 678,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	492 364,00	796 534,00	796 534,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	813 000,00	864 300,00	864 300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 150,00	3 300,00	3 300,00
28131	Bâtiments	341 650,00	342 000,00	342 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 650,00	71 000,00	71 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	184 100,00	185 000,00	185 000,00
28154	Matériel industriel	44 550,00	45 000,00	45 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	14 050,00	14 000,00	14 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	180 350,00	180 000,00	180 000,00
28182	Matériel de transport	19 850,00	11 000,00	11 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 650,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 305 364,00	1 660 834,00	1 660 834,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 305 364,00	1 660 834,00	1 660 834,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 430 042,00	1 660 834,00	1 660 834,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 660 834,00
---	---------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					5 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 700 000,00									
CODAH-00095	SFIL CAFFIL	10/08/2018	01/10/2018	01/02/2019	2 850 000,00	F	Taux fixe à 1.2 % (Euribor 3M + 0,41)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,200	1,220	EUR	T	C	O	A-1
CODAH-00096	SFIL CAFFIL	10/08/2018	01/10/2018	01/02/2019	2 850 000,00	V		0,410	0,420	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 040 000,00					380 000,00	53 052,89	0,00	8 044,28	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 040 000,00					380 000,00	53 052,89	0,00	8 044,28	
CODAH-00095	N	0,00	A-1	1 520 000,00	7,83	F	Taux fixe à 1,2 % (Euribor 3M + 0,41)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,220	190 000,00	17 624,08	0,00	2 660,00	
CODAH-00096	N	0,00	A-1	1 520 000,00	7,83	V		2,500	190 000,00	35 428,81	0,00	5 384,28	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		3 040 000,00					380 000,00	53 052,89	0,00	8 044,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	2 octobre 2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS ETABLISSEMENT	5	02/10/2025
L	FRAIS D'INSERTION - ETUDES - RECHERCHE DEVELOPPEMENT	5	02/10/2025
L	LOGICIELS - CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	4	02/10/2025
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	02/10/2025
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS - TERRAINS NUS	15	02/10/2025
L	BATIMENT DE BONNE QUALITE	100	02/10/2025
L	BATIMENTS LEGERS	15	02/10/2025
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	20	02/10/2025
L	INSTALLATION DE LEVAGE	30	02/10/2025
L	INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET DE FROID	15	02/10/2025
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - ASSAINISSEMENT DU RESEAU TRAMWAY	60	02/10/2025
L	OUVRAGES INFRASTRUCTURES - EAU POTABLE DU RESEAU TRAMWAY	40	02/10/2025
L	MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS	10	02/10/2025
L	MATERIEL DE MECANIQUE ET OUTIL	10	02/10/2025
L	APPAREIL DE LABORATOIRE	10	02/10/2025
L	MATERIEL ELECTRIQUE	8	02/10/2025
L	PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES, SYSTÈME DE FIXATION, COFFRET DE PROTECTION	30	02/10/2025
L	INSTALLATION ÉLECTRIQUE PHOTOPHOLTAÏQUE (BATTERIES, ONDULEURS, COMPTEURS, CONNECTIQUES...) ET AUTRES	10	02/10/2025
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIRECTS	20	02/10/2025
L	MATERIEL DE TRANSPORT (HORS VEHICULES DE TOURISME)	8	02/10/2025
L	VEHICULE DE TOURISME	5	02/10/2025
L	MATERIEL INFORMATIQUE	4	02/10/2025
L	MATERIEL DE BUREAU	5	02/10/2025
L	MOBILIER DE BUREAU	10	02/10/2025
L	MATERIEL TELEPHONIQUE	5	02/10/2025
L	AUTRES (HORS MATERIEL TELEPHONIQUE)	10	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - SIPHON GENIE CIVIL	60	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - SIPHON APPAREILLAGES	20	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS EN GRES	60	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS EN BETON	60	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - BOUCHES D'EGOUT	60	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - RESERVOIRS DE CHASSE	30	02/10/2025
L	COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT	60	02/10/2025
L	GENIE CIVIL - DEVERSOIR D'ORAGE	60	02/10/2025
L	APPAREILLAGE POUR DEVERSOIRE	20	02/10/2025
L	CHAMBRES DE DESSABLEMENT	60	02/10/2025
L	STATION D'ÉPURATION EDELWEISS - EQUIPEMENTS	10	02/10/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	STATION D'ÉPURATION EDELWEISS - GENIE CIVIL	60	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - STATIONS D'ÉPURATION - GENIE CIVIL	50	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - STATIONS D'ÉPURATION - EQUIPEMENT	25	02/10/2025
L	ASSAINISSEMENT - STATIONS D'ÉPURATION 1969 - MAINTIEN EN ETAT	3	02/10/2025
L	CANALISATION D'EAU	40	02/10/2025
L	EAU STATION FILTRATION EAU	20	02/10/2025
L	GENIE CIVIL CAPTAGE ET TRAITEMENT	40	02/10/2025
L	POMPES APP ELECTROMECANIQUES	15	02/10/2025
L	ORGANES DE REGULATION	8	02/10/2025
L	AIR LIQUIDE	9	02/10/2025
L	LAGUNES - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	POSTES DE RELÈVEMENTS - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	STATION ÉPURATION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS - BATIMENTS D4EXPLOITATION - ACQUIS AVANT 2019 SUR L'EX CAUX ESTUAIRE	30	02/10/2025
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	BASSIN DE RETENTION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	CANALISATIONS - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	FORAGES - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	INTERCONNEXION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	RESERVOIRS - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025
L	USINE MICROFILTRATION - ACQUIS AVANT 2019 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX CAUX ESTUAIRE	60	02/10/2025

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN						A3.1
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations						

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		3 676,90	3 676,90	0,00	3 676,90
- des comptes de tiers	0,00	01/12/2025	3 676,90	3 676,90	0,00	3 676,90
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 676,90	3 676,90	0,00	3 676,90

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	420 201,00	420 201,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 660 834,00	1 660 834,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 240 633,00	1 240 633,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		420 201,00	I 420 201,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		380 001,00	380 001,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	380 001,00	380 001,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 200,00	40 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	40 200,00	40 200,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 660 834,00	III 1 660 834,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 660 834,00	1 660 834,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 300,00	3 300,00
28131	<i>Bâtiments</i>	342 000,00	342 000,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	71 000,00	71 000,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	185 000,00	185 000,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	45 000,00	45 000,00
28156	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	2 000,00	2 000,00
28173	<i>Constructions (mise à disposition)</i>	14 000,00	14 000,00
28175	<i>Matériel et outillage technique (mad)</i>	180 000,00	180 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	11 000,00	11 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	11 000,00	11 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	796 534,00	796 534,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EZIN02 EZI: Exploitation usines	1 997 373,00	0,00	1 997 373,00	1 209 099,77	161 300,00	626 973,23
EZIN03 EZI: Télérelève et compteurs	580 000,00	0,00	580 000,00	102 223,00	110 000,00	367 777,00
EZIN04 Renouvellement de véhicules	111 000,00	0,00	111 000,00	0,00	111 000,00	0,00
EZIN01 Travaux sur les réseaux de l'eau zone industrielle	4 932 500,00	0,00	4 932 500,00	1 064 288,40	742 500,00	3 125 711,60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,60	0,13	1,73
ADJT ADM PPAL 2CL	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
ADJT ADM.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,13	0,13
REDACTEUR PPAL 2CL	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
AGT MAITRISE PPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNI. PPAL 1CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	5,60	2,13	7,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
INGENIEUR PAL	A	TECH	0837	0,00	332-8-2°	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	0395	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 130

Nombre de membres présents : 103

Nombre de suffrages exprimés : 126

VOTES :

Pour : 116

Contre : 10

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/12/2025

Présenté par (1) le Vice-Président en charge des Finances,

A Carré des Docks le 18/12/2025

(1) le Vice-Président en charge des Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Carré des Docks, le 18/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Madame Agnès CANAYER	
Madame Anne-Virginie LE COURTOIS	
Madame Annick GUVARCH	
Madame Aurélie REBEILLEAU	
Madame Brigitte DÉCHAMPS	
Madame Caroline LECLERCQ	
Madame Christine CORMERAIS	
Madame Christine DOMAIN	
Madame Christine MOREL	
Madame Clotilde EUDIER	
Madame Corinne CHATEL	
Madame Danièle VASCHALDE	
Madame Emilie MASSET	
Madame Fabienne DELAFOSSE	
Madame Fabienne MALANDAIN	
Madame Fanny BOQUET	
Madame Fanny HEUZE	
Madame Florence THIBAUDEAU-RAINOT	
Madame Françoise DEGENETAIS	
Madame Isabelle CREVEL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D
Madame Jocelyne GUYOMAR	
Madame Karine RAMAIN	
Madame Laurence BESANCENOT	
Madame Lionel DEHON	
Madame Malika CHERRIERE	
Madame Marie-Catherine GRZELCZYK	
Madame Marie-Claire DOUMBIA	
Madame Marie-Laure DRONE	
Madame Monique BERTRAND	
Madame Nadège COURCHE	
Madame Nathalie NAIL	
Madame Oumou NIANG-FOUQUET	
Madame Sandrine LEMOINE	
Madame Stéphanie DE BAZELAIRE	
Madame Sylvie BUREL	
Madame Thérèse BARIL	
Madame Valérie HUON-DEMARE	
Madame Valérie PETIT	
Madame Virginie LADOUCE	
Madame Virginie VANDAELE	
Monsieur Alain FLEURET	
Monsieur Alain RENAUT	
Monsieur Alban BRUNEAU	
Monsieur André BAILLARD	
Monsieur André CORNOU	
Monsieur Anthony GUEROUT	
Monsieur Antonin GIMARD	
Monsieur Augustin B?UF	
Monsieur Aurélien LECACHEUR	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D
Monsieur Carol GONDOUIN	
Monsieur Christian GRANCHER	
Monsieur Cyriaque LETHUILLIER	
Monsieur Denis GREVERIE	
Monsieur Denis MERVILLE	
Monsieur Didier SANSON	
Monsieur Dominique BELLENGER	
Monsieur Edouard PHILIPPE	
Monsieur Emmanuel DIARD	
Monsieur Etienne PLANCHON	
Monsieur Florent SAINT-MARTIN	
Monsieur François AUBER	
Monsieur Frédéric BASILLE	
Monsieur Gilles BELLIERE	
Monsieur Gérald MANIABLE	
Monsieur Jacques DELLERIE	
Monsieur Jacques MARTIN	
Monsieur Jean- Luc HEBERT	
Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE	
Monsieur Jean-Louis MAURICE	
Monsieur Jean-Luc FORT	
Monsieur Jean-Michel ARGENTIN	
Monsieur Jean-Paul LECOQ	
Monsieur Jean-Pierre LABOURG	
Monsieur Jean-Pierre LEDUC	
Monsieur Jérôme DUBOST	
Monsieur Laurent GILLE	
Monsieur Laurent LHEUREUX	
Monsieur Laurent LOGIOU	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Madjid NASSAH	
Monsieur Marc GUERIN	
Monsieur Marc-Antoine TETREL	
Monsieur Nicolas SIMON	
Monsieur Noureddine CHATI	
Monsieur Olivier COMBE	
Monsieur Olivier ROCHE	
Monsieur Olivier VALIN	
Monsieur Pascal CORNU	
Monsieur Pascal LACHÈVRE	
Monsieur Pascal LEPRÉTRE	
Monsieur Patrick BUSSON	
Monsieur Patrick FONTAINE	
Monsieur Patrick LEFEBVRE	
Monsieur Philippe TOUILIN	
Monsieur Pierre BOUYSET	
Monsieur Pierre MICHEL	
Monsieur Raphaël LESUEUR	
Monsieur Régis DEBONS	
Monsieur Seydou TRAORE	
Monsieur Sylvain VASSE	
Monsieur Thibaut CHAIX	
Monsieur Wasil ECHCHENNA	
Monsieur Yann ADREIT	
Monsieur Yves HUCHET	

Certifié exécutoire par (1) le Vice-Président en charge des Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/12/2025, et de la publication le 23/12/2025

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.